



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/2000/9
28 mars 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Quatrième session, 21-23 juin 2000

Point 9 b) de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU CONSEILLER RÉGIONAL POUR L'ENTREPRENARIAT ET LES PME
SUR LA PROMOTION DES PME DANS LES PAYS EN TRANSITION**

Document établi par le Secrétariat

Objectif

Il est nécessaire de diffuser dans les pays en transition les données d'expérience et les méthodes des pays européens les plus avancés, dans le but de créer et de développer une infrastructure solide et efficace permettant de promouvoir la création de PME et l'expansion des PME existantes afin de dynamiser l'économie dans son ensemble et, en particulier, de lutter contre le chômage en créant des emplois. Il faut mettre en place un cadre permettant d'échanger des vues sur les meilleures pratiques des gouvernements et des organismes privés chargés de promouvoir les PME dans les pays en transition.

En 1995, dans le cadre du Programme régional de services consultatifs, la Division de l'industrie et de la technologie a lancé le Programme de développement des PME dans les pays en transition. En vue d'aider les pays en transition à élaborer des politiques nationales, de concevoir des programmes de promotion des PME, de mettre en place des infrastructures en faveur des PME et de venir en aide aux personnes souhaitant créer leur propre entreprise. Le Programme de développement des PME dans les pays en transition porte sur les domaines d'activité suivants : i) élaboration de politiques nationales pour les PME; ii) missions consultatives; iii) création d'infrastructures, notamment de systèmes publics de financement destinés à promouvoir les PME; iv) statistiques; v) formation; vi) aide à la constitution de réseaux d'information pour les PME; et vii) promotion des investissements. Le Programme est mis en oeuvre par l'Unité de coordination des activités opérationnelles et il est financé par des ressources extrabudgétaires.

GE.00-30915 (F)

Le rapport paru sous la cote TRADE/1999/11, daté du 8 juin 1999 décrivait les activités menées dans le cadre du Programme régional de services consultatifs. Le présent rapport rend compte des activités menées à bien en 1999/2000 et décrit les activités programmées pour 2000/2001.

1. Statistiques sur les PME

Pour aider les pays en transition, la CEE fait régulièrement le point sur l'évolution de la législation et publie des statistiques destinées à mettre en évidence les problèmes rencontrés par le secteur des PME des différents pays dans le contexte du passage à l'économie de marché.

Le troisième document relatif aux PME des pays en transition pour la période 1996-1997 (OPA/AC.12/1) a été publié en avril 1999. Le questionnaire sur les PME dans les pays en transition en 1998 est en cours de préparation. Les quatrième et cinquième documents seront établis et publiés en 2000 et 2001.

2. Réseau

Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a créé un réseau virtuel de centres nationaux de liaison pour les PME s'appuyant sur les plus hautes autorités gouvernementales responsables du développement de l'esprit d'entreprise et des PME. Ce réseau est un instrument essentiel à l'élaboration de politiques, à l'établissement de statistiques et à l'organisation de manifestations concernant les PME.

Le document OPA/AC.13/1 de la CEE, daté du 4 février 1999, contient plus de 400 adresses d'agents ou organes nationaux de coordination des PME pour les questions de politique générale, d'organismes publics, de services de conseil ou d'information destinés aux entreprises et d'autres organismes d'aide aux PME.

Dans le cadre du programme de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est relatif aux politiques financières propres à renforcer les PME, le réseau des centres nationaux de liaison a été étoffé et on peut désormais y avoir accès sur le site Web de la CEE. Dans le cadre de la Coopération économique de la mer Noire (CEMN), un annuaire des PME a été établi par le Conseiller régional pour les PME et publié en 1998 par le secrétariat de la CEMN.

Le Président du Groupe de travail des PME de l'Initiative de l'Europe centrale a invité le Conseiller régional à contribuer à l'élaboration d'un annuaire analogue pour les pays associés à l'Initiative. L'annuaire des PME de ces pays sera publié pour le troisième forum économique organisé à l'occasion du Sommet de l'Initiative de l'Europe centrale qui aura lieu à Budapest, du 22 au 25 novembre 2000.

3. Informations sur des questions relatives aux PME et études de cas

Suite à des consultations avec le représentant de la DG-XXIII de la Commission européenne, le Conseiller régional pour les PME a établi un **"indice de développement des PME"** comparable à celui qu'utilise la Commission européenne. Cette source d'information constitue une base de données unique pour étudier le développement des PME dans les pays en transition. Actuellement, on y trouve plus de

50 documents de la CEE et de 20 liens vers des sites internationaux et elle est actualisée en permanence. En 1999, le site Web consacré aux PME a été enrichi d'une nouvelle rubrique sur l'entrepreneuriat féminin. Chaque mois, le site de la CEE accueille de 200 à 600 visiteurs.

Afin de mieux faire connaître les meilleures pratiques pour promouvoir les PME, des études de cas ont été réalisées sur les politiques menées et l'expérience acquise dans ce domaine en République tchèque, en Hongrie, en Italie et en Turquie. En 1999 et 2000, des études de cas portant sur le développement des PME dans les pays membres du Groupe de Visegrad et sur un programme de promotion des petites entreprises en Israël ont été ajoutées sur le site Web. De nouvelles études de cas concernant d'autres pays sont actuellement en cours.

L'adresse du site Web est la suivante :

<http://www.unece.org/indust/sme/ece-sme.htm>

4. Guides et documents de séance

En 1999, les guides et documents de séance suivants ont été établis par la CEE :

- i) *Document de travail en vue de l'élaboration de la stratégie et du programme du Groupe de travail des PME de l'Initiative de l'Europe centrale*, 1999.
- ii) *SME Policy Focal Points, Government Authorities, Business Advisory and Information Centres and Other SME Support Institutions*, 4 février 1999, OPA/AC.13/1.
- iii) *Promoting and Sustaining Business Incubators for the Development of SMEs*. Document de travail, 1999, OPA/AC.9/4.
- iv) *Entrepreneurial NGOs and their role in entrepreneurship development*, 1999.
- v) *A Way ahead - Proposals for Support Measures by Governments, Regional and Local Authorities and Financial Institutions to Promote Women Entrepreneurship in CEI Countries*, 20 septembre 1999, OPA/AC.14/1.

En 2000, les guides et documents de séance suivants seront préparés :

- vi) *Meilleures pratiques pour favoriser l'éclosion d'entreprises (ECE/TRADE/253)* : cette activité doit être menée à bien par la Division du commerce, à partir des conclusions de la Réunion d'experts sur les meilleures pratiques pour favoriser l'éclosion d'entreprises, qui s'est déroulée les 3 et 4 juin 1999 au Palais des Nations et qui a été organisée par le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME.
- vii) *Meilleures pratiques en matière de développement de l'esprit d'entreprise et des PME dans les pays en transition : l'expérience tchèque*. OPA/AC.11/1.

- viii) Guide sur la façon de mettre en place des systèmes de garantie de crédit pour les créateurs d'entreprises.

5. Séminaires/ateliers

5.1 Séminaires et ateliers organisés en 1999

Atelier sur le rôle des collectivités locales et régionales dans la création d'entreprises,

Erevan (Arménie), 18 et 19 mars 1999

Meilleures pratiques en matière de développement de l'esprit d'entreprise et des PME dans les pays en transition : l'expérience tchèque

Genève (Suisse), 2 juin 1999

Réunion d'experts sur les meilleures pratiques pour favoriser l'éclosion d'entreprises

Genève (Suisse), 3 et 4 juin 1999

Séminaire sur la coopération entre les PME et les sociétés transnationales

Bakou (Azerbaï djan), 30 septembre 1999

5.2 Séminaires et ateliers organisés en 2000

Séminaire sur l'assistance en matière d'organisation, les mesures d'appui et les facilités de crédit pour les PME

Tel-Aviv (Israël), 27-29 février 2000

Atelier sur la protection de l'environnement et les PME

Bakou (Azerbaï djan), 30 et 31 mars 2000

Aspects juridiques du développement des PME et meilleures pratiques en matière de simplification du cadre juridique des PME

Maribor (Slovénie), 6 et 7 avril 2000

Atelier sur le microcrédit et les fonds de garantie des crédits

Sofia (Bulgarie), 11 et 12 mai 2000

Conférence internationale sur le transfert de technologie pour le développement économique

Zagreb (Croatie), 19 et 20 juin 2000

Atelier sur le transfert de technologie pour les PME

Athènes (Grèce), 5 et 6 octobre 2000

Séminaire sur le capital-risque pour les PME

Varsovie (Pologne), octobre 2000

Réunion d'experts sur les meilleures pratiques en matière de services de conseil, d'orientation et d'information aux entreprises

Genève (Suisse) 2 et 3 novembre 2000

Atelier sur l'assurance de la qualité et les prescriptions techniques pour la fabrication, les services et le commerce

Géorgie, deuxième semaine de novembre 2000

Table ronde sur le développement de nouvelles formes d'entreprises familiales dirigées par des femmes

Budapest (Hongrie), 22 novembre 2000.

6. Formation

Un stage de formation de formateurs spécialisés dans le lancement de nouvelles entreprises pour les pays en transition d'Asie centrale, organisé conjointement par la CESAP et la CEE, s'est déroulé du 11 au 14 avril 1999 à Almaty (Kazakhstan). La Fondation européenne pour la formation et le Gouvernement de la République de Corée ont financé ce stage, et la CEE a présenté des directives sur la façon d'établir un plan d'entreprise et sur la gestion du risque pour les PME.

Un Séminaire de conseil et de formation sur l'assistance en matière d'organisation, les mesures d'appui et les facilités de crédit pour les PME a eu lieu du 27 au 29 février 2000 à Tel-Aviv, avec le concours technique et financier du Gouvernement israélien. Les hauts responsables de la politique générale des PME qui ont participé au Séminaire ont suggéré à la CEE d'étudier la possibilité d'organiser d'autres séminaires de ce type à intervalles réguliers, dans d'autres pays développés à économie de marché. La CEE envisage de coopérer avec la Fondation européenne pour la formation (Turin, Italie).

7. Sommet sur le microcrédit

La CEE est représentée au Conseil des organismes des Nations Unies pour le Sommet sur le microcrédit, qui a été lancé à Washington (États-Unis) en février 1997 et dont le PNUD est le fer de lance.

Le Conseiller régional a élaboré une proposition de projet, à la demande du Gouvernement de la République de Moldova. La collecte des fonds nécessaires à la réalisation du projet est en cours.

8. Développement de l'entrepreneuriat féminin

Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a établi un document intitulé *A Way ahead - Proposals for Support Measures by Governments, Regional and Local Authorities and Financial Institutions to Promote Women Entrepreneurship in the CEI Countries* (OPA/AC.14/1). Dans ce document, il met en lumière les problèmes des femmes chefs d'entreprises et présente des propositions sur la façon de promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a apporté son concours à l'organisation d'une Conférence sur l'entrepreneuriat féminin, qui s'est déroulée les 21 et 22 octobre 1999 à Brijuni (Croatie) et qui était organisée conjointement par le Gouvernement croate, la CEE et le Programme LEED de l'OCDE (Programme d'action et de coopération concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local). La Conférence a formulé des conclusions et des recommandations qui ont été approuvées lors du deuxième Sommet des Chefs de Gouvernement de l'Initiative de l'Europe centrale, qui s'est tenu en même temps que le deuxième Forum économique, du 3 au 6 novembre 1999, à Prague (République tchèque).

Les résultats des travaux de la Conférence sur l'entrepreneuriat féminin ont également été utilisés pour la préparation de l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing prévu pour l'an 2000. En particulier, elles se sont révélées très utiles lors de la Réunion préparatoire régionale, qui a eu lieu à Genève du 19 au 21 janvier 2000.

Au cours de l'année 2000, le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME doit mener à bien les tâches suivantes :

- créer un site Web spécial consacré à l'entrepreneuriat féminin, comprenant une sélection de documents et d'articles traitant de l'entrepreneuriat des femmes;
- apporter son concours à la création d'un comité consultatif sur l'entrepreneuriat féminin, afin d'analyser la situation des femmes chefs d'entreprise et d'élaborer des politiques tenant compte des différences entre les sexes;
- apporter son concours à l'organisation d'une table ronde sur les entreprises familiales dirigées par des femmes, dans le cadre du troisième Forum économique organisé à l'occasion du Sommet de l'Initiative de l'Europe centrale qui aura lieu du 23 au 25 novembre 2000 à Budapest.

La Section du développement des entreprises de la Division du commerce assurera le suivi de ces activités afin de promouvoir une démarche soucieuse de l'équité entre les sexes.

9. Élaboration de projets

Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME aide les pays en transition à élaborer des projets qui seront financés par des institutions d'aide multilatérale et bilatérale. Des propositions de projets ont ainsi été élaborées pour l'Arménie, la République de Moldova, les pays en transition d'Asie centrale et les pays auxquels s'applique le Pacte de stabilité.

10. Missions consultatives régionales

En 1999, le Conseiller régional a effectué des missions consultatives dans les pays suivants : Arménie, Azerbaï djan, Croatie, Fédération de Russie, Hongrie, Kazakhstan, République de Moldova et République tchèque. En 2000, des missions consultatives sont prévues dans les pays suivants : Azerbaï djan, Bélarus, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Israël, Lettonie, République de Moldova, Slovaquie et Ukraine.

11. Coopération avec des sous-groupes et des organisations internationales

Le Conseiller régional continue d'apporter son concours à la CEMN, à l'Initiative de l'Europe centrale, à la CEI, à l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est, au Programme LODE (Programme pour la démocratie locale) du Conseil de l'Europe, au FEED (Forum sur l'esprit d'entreprise et le développement des entreprises) et au Programme LEED de l'OCDE, au Groupe des donateurs pour le développement des PME et au Groupe des donateurs pour le développement du secteur financier de la Banque mondiale et à la BERD. En outre, il demeure en contact étroit avec les représentants de la Commission européenne.

La coopération avec les différents sous-groupes s'articulera autour des axes suivants :

Initiative de l'Europe centrale

Troisième Forum économique organisé lors du Sommet de l'Initiative

Il s'agira d'aider à élaborer l'idée directrice du Forum, à trouver les principaux orateurs et à organiser les discussions en groupes et les ateliers. Le Forum portera sur des questions telles que les eurorégions, la coopération transfrontière, les différents aspects des politiques régionales, l'économie et le développement rural. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME travaillent en étroite coopération avec le Groupe de travail des PME de l'Initiative de l'Europe centrale, dans le but d'élaborer une déclaration sur "le développement des petites et moyennes entreprises à l'aube du XXIème siècle".

Coopération économique de la mer Noire

Promouvoir l'esprit d'entreprise et le développement des PME

Le Conseiller régional coopère avec le secrétariat international permanent de la CEMN (PERMIS) et avec la Fondation Konrad Adenauer, dans le but de promouvoir l'esprit d'entreprise et le développement du secteur privé des PME dans les pays concernés. Au cours de l'année 2000, quatre

ateliers traitant de questions relatives aux PME seront organisés conjointement par ces trois organisations, avec le concours financier de la Fondation Konrad Adenauer.

Communauté d'États indépendants

Développement des petites entreprises

À la demande du Comité de la CEI pour les petites entreprises, le Conseiller régional travaille actuellement à l'élaboration d'un projet régional d'ensemble pour le développement des infrastructures pour les PME dans les pays de la CEI.
